

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Vaèt'hanane



Au Puits de La Paracha

Vaèt'hanane – Na'hamou

« **Consolez, consolez Mon peuple** » : une voix céleste se fait entendre et nous appelle à la consolation

« *Consolez, consolez Mon peuple, dira votre D.* » (Isaïe 40, 1)

Le Midrach (Yalkoute Chimoni Ichaya, 245) rapporte à propos de ce verset l'enseignement de Rabbi 'Hanina Bar Papa : « Les Bné Israël dirent au prophète Isaïe : 'Rabbénou Isaïe, se pourrait-il que tu ne sois venu consoler que la génération dans laquelle le Beth Hamikdach fut détruit ?' Il leur répondit : "Je suis venu consoler toutes les générations", car il n'est pas dit : "*Consolez Mon peuple, dit votre D.*", mais "*consolez Mon peuple, dira votre D.*"

Ce Midrach signifie que, chaque année, après les jours de deuil sur la destruction du Temple et l'exil du peuple juif, une voix céleste retentit dans les hauteurs et proclame : « *Consolez, consolez Mon peuple* », et le Saint-Béni-Soit-Il fait souffler un vent de consolation pour Son peuple et Ses fils bien-aimés. Il les console, raffermis leurs cœurs endoloris et panse les blessures de leurs âmes.

Ce n'est pas tout : le Saint-Béni-Soit-Il s'adresse à nous par cet appel : « *Consolez, consolez Mon peuple* », voulant nous dire : « Je vous demande de vous consoler et de vous ressaisir. »

Le Beth Avraham écrit à ce sujet (lettre 26) que ce verset vient suggérer que si réellement le peuple juif accomplit l'ordre « *Consolez (vous), consolez (vous)* », alors Hachem, Lui, accomplit (la fin du verset) : « (Il) dira (Je suis) votre D. » Cela signifie que si un juif se console en acceptant avec amour le châtement Divin et prend conscience que cela aussi est un décret d'Hachem, alors Hachem déclare : « Je suis son D. » Ce qui procure à ce juif l'occasion de s'élever considérablement.

Le 'Hatam Sofer (dans ses gloses sur le Choulkhane Aroukh, 551) rapporte au nom du

Talmud Yérouchalmi (fin du Traité Taanit) qu'après le 9 Av, débute un autre mois. Il explique ainsi le verset (que l'on lit dans la Haftara de Roch 'Hodeche) : והיה מידי חודש בחודשו (Litt. « *Et il arrivera que le mois dans son mois* » que l'on traduit habituellement « *Et il arrivera qu'à chaque mois* ») : cela suggère en allusion qu'il existe un mois qui se renouvelle à l'intérieur d'un mois, « et il me semble, écrit-il, que pour cette raison, on a l'habitude d'appeler le mois d'après le 9 Av, Ména'hem Av. Et c'est ce qui est écrit : "*le mois dans son mois*", pour signifier que jusqu'au 9 Av, c'est un premier mois appelé 'Av', et après cette date c'est un deuxième mois nommé "Ména'hem". Et c'est aussi, poursuit-il, l'allusion contenue dans (la suite du verset) : ומידי שבת בשבתו (« un Chabbat dans le(s) Chabbat ») qui fait référence au Chabbat Na'hamou où, alors : « *chaque chair viendra se prosterner sur la montagne de la Maison d'Hachem* » (fin du même verset, n.d.t).

La Guemara (Guittine 58a, dans le récit de la destruction du Temple) rapporte l'histoire de Rabbi Yéhochoua Ben 'Hanina qui se rendit dans une grande ville de l'Empire romain parce qu'on lui avait dit qu'un enfant aux beaux yeux, au visage avenant et aux beaux cheveux bouclés s'y trouvait emprisonné. Il se posta à l'entrée de la prison, puis prononça le verset : « *Qui a livré Yaakov au pillage et Israël à ses ravisseurs.* » (Isaïe 42, 24) L'enfant répondit : « *N'est-ce pas Hachem ? C'est que nous avons péché contre Lui, on a refusé de marcher dans Ses voies et on n'a pas obéi à Sa doctrine.* » (fin du verset)

Il s'écria : « Je suis certain qu'il deviendra un grand Rav du peuple d'Israël et je jure que je ne bougerai pas d'ici jusqu'à l'avoir racheté avec toute la rançon qu'on en fixera ! » On rapporte qu'il ne quitta pas les lieux avant de l'avoir libéré moyennant une très grosse somme. Il ne fallut pas longtemps pour qu'il devienne un grand parmi le

peuple. De qui s'agit-il ? De Rabbi Ichmaël Ben Elicha.

A priori, on peut se demander : que vit Rabbi Yéhochoua Ben 'Hanania dans cet enfant pour être aussi certain qu'il deviendrait un des Guédolé Israël ?

Le Nétivote Chalom explique que lorsqu'il demanda à l'enfant : « *Qui a livré Yaakov au pillage et Israël à ses ravisseurs* », celui-ci aurait pu répondre (comme tout le monde) : c'est parce qu'ils ont été vaincus et que leur armée n'était pas assez puissante ni entraînée, ou bien parce qu'il régnait des dissensions au sein du peuple et que le siège interminable dont ils furent l'objet les épuisa.

Néanmoins, l'enfant ne considéra aucune cause naturelle. Il était animé d'une Emouna claire que l'exil des Bné Israël n'était dû qu'à un décret Divin, parce qu'ils avaient péché. Et sa réponse témoigne qu'il acceptait le décret avec amour. Et c'est ce qui impressionna Rabbi Yéhochoua, qui, dès lors, fut certain qu'il atteindrait des sommets.

Lorsque Rabbi Avraham, le fils du 'Hafets 'Haïm, décéda du vivant de son père, ce dernier se renforça beaucoup dans sa Emouna. Durant tous les jours de deuil, il répéta sans cesse le verset (Job 1, 21) : « *Hachem a donné, Hachem a repris, que le Nom d'Hachem soit béni.* » Il entendit autour de lui les gens discuter avec passion de la manière dont il avait accepté ce décret de D. avec autant d'amour. C'est pourquoi il leur rapporta le passage du "Toldote Adam" qui relate comment, pendant l'inquisition en Espagne, les impies saisirent deux frères et les assassinèrent sous les yeux de leur mère. Celle-ci s'écria alors : « Maître du monde, tu as ordonné dans ta Torah (6, 5 dans notre Paracha) : "*Tu aimeras Hachem ton D. de tout ton cœur.*" Pourtant, jusqu'à ce jour, mon cœur était partagé entre l'amour pour D. et l'amour de mes fils. Désormais, mon amour pour Toi sera entier, de tout mon cœur ! »

Le Atérète Moché de Makova (sur les mois de Tamouz et Av) rapporte l'enseignement de nos Sages selon lequel, au moment de la

destruction du Temple, les deux chérubins (qui ornaient le couvercle de l'Arche Sainte, n.d.t) étaient enlacés. Or, les Richonim posent une question : on sait que ces deux anges au visage d'enfant se regardaient seulement lorsque les Bné Israël agissaient selon la volonté d'Hachem. Mais, lorsque leur conduite s'y opposait, leur face était tournée vers le mur (ils se tournaient le dos, n.d.t). Ce à quoi il répond : au moment de la destruction du Beth Hamikdach, les Bné Israël acceptèrent le joug de l'exil, car ils comprirent que telle était la volonté d'Hachem (à l'instar de ce que Rabbi Ichmaël annonça aux dix martyrs qui furent condamnés à mort par les romains : « Acceptez, Tsadikim, le décret Divin car j'ai entendu de derrière le rideau que vous étiez livrés entre leurs mains » - Kinote de Ticha Béav et Séli'hot de Yom Kippour dans le rite Achkénaze). Dès lors, cette acceptation du décret d'Hachem avec amour à cet instant était l'expression de leur obéissance !

Le Midrach (Kohélète Rabba 2, 4) rapporte l'histoire suivante :

Un homme, parmi les grands de Bavel, maria son fils. Le quatrième jour (des noces), il organisa un banquet pour les 'Hakhamim. Il demanda alors à son fils de monter à l'étage et de leur tirer un bon vin d'un certain tonneau. C'est alors qu'un serpent le mordit et le tua. Le père, ne le voyant pas redescendre, se dit : « Je vais monter voir ce qui se passe, pourquoi il s'attarde autant. » En arrivant, il aperçut son fils gisant, mort, entre les tonneaux. Ce 'Hassid attendit que ses invités mangent et boivent et à la fin du banquet, lorsqu'ils achevèrent les actions de grâce, il leur dit : « Mes amis, ce n'est pas pour réciter les Chéva Brakhot en l'honneur de son fils que vous êtes venus dans la maison de cet homme (en parlant de lui-même, n.j.d.t). Car à présent, vous devez prononcer sur lui la bénédiction des endeuillés. Vous n'êtes pas venus pour ses noces mais pour l'accompagner à sa dernière demeure ! »

Rav Moché Chemouël Chapira, le Roch Yéchiva de Béer Yaakov, fait remarquer qu'au début de l'histoire, le père est appelé

'un homme' et par la suite, il est dénommé 'ce 'Hassid' (ce juste). Ce changement nécessite une explication : quand se transforma-t-il d'une manière aussi radicale au point que nos Sages qualifient cet 'homme' de juste ?

Il répond par l'explication suivante : lorsque cet homme vit son fils mort et que sa joie se changea en deuil, il ne perdit pas ses moyens. Mais il accepta le décret d'Hachem avec amour en enjoignant ses convives à bénir sur le mal (en récitant la bénédiction des endeuillés), de la même manière qu'ils auraient béni sur le bien (en récitant les Chéva Brakhot). Grâce à cela, il s'éleva en un instant au niveau spirituel le plus élevé, car il n'y rien de plus grand qu'un homme qui accepte d'un cœur entier la rigueur Divine.

Le Sefat Emet donne une explication impressionnante du verset (1, 27) : « *C'est par haine pour nous qu'Hachem nous a fait sortir d'Egypte.* » Le Midrach (Rabba Chela'h) nous enseigne à propos du verset « (...) *Elle a donné de la voix contre Moi, c'est pourquoi Je l'ai prise en haine* » (Jérémie 12, 8) : « La même voix avec laquelle vous avez pleuré a entraîné que vous soyez haïs. » Cela signifie que lorsque les Bné Israël se plainquirent que le Saint-Béni-Soit-Il les avait éprouvés parce qu'Il les haïssait (à D. ne plaise), cela entraîna qu'il en fut comme ils avaient dit. Car en vérité, Hachem n'agit qu'en pensant à leur bien, et c'est parce qu'ils dirent que c'était par haine pour eux que cela se transforma effectivement en haine (à D. ne plaise). Or, la 'Mida Tova Mérouba' (la mesure de bonté est plus grande que la mesure de rigueur). On en déduit donc que celui qu'Hachem éprouve et qui se raffermi dans sa foi en pensant que D. le châtie parce qu'Il l'aime, comme le ferait un père pour son fils à l'instar du verset « *Celui qu'Hachem aime, Il le châtie* » (Michlé 3, 12) méritera effectivement que cet amour divin se révèle au grand jour au point que toutes ses fautes lui soient pardonnées.

C'est ce que veut dire le verset : « *Toutes les fautes, l'amour les recouvrira.* » (Michlé 10, 12) A priori, si les fautes sont aussi nombreuses (« *Toutes les fautes* »), comment l'amour peut-il

les recouvrir ? C'est que, lorsque l'on accepte la réprimande, les châtements et les épreuves avec amour, toutes les fautes disparaissent comme si elles n'avaient jamais existé. Car le fait de dire que tous les malheurs proviennent de l'amour qu'Hachem nous porte réveille effectivement Son amour immense pour nous.

C'est aussi de cette manière, ajoute le Sefat Emet, que l'on explique l'expression employée par la Michna (Avot 6, 6) : « *Celui qui aime les réprimandes* ». Cela consiste, dit-il, à se convaincre que celui qui réprimande agit par amour. Grâce à cela, le 'réprimandé' réveille en lui son amour pour celui qui le réprimande, comme l'exprime le verset (Isaïe 1, 18) : « *Allez, de grâce être réprimandés, vos péchés fussent-ils comme le cramoisi ils blanchiront comme la neige (...)* », grâce à l'acceptation de la réprimande, vos péchés seront blanchis. C'est dans notre Paracha que figure le verset (qui fait partie du 'Chéma Israël', n.d.t) : « *Tu aimeras Hachem ton D. de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir.* » (6, 5) Nos Sages (Brakhot 54) le commentent ainsi : « *De toute ton âme* » : même s'Il te prend ta vie. « *De tout ton pouvoir* » : dans chaque mesure qu'Il t'inflige, remercie-Le. A priori, ce commentaire demande explication : après l'ordre qui nous est donné d'aimer le Créateur de toute notre âme, même au prix de notre vie, faut-il continuer à nous ordonner à nouveau de Le remercier même dans les malheurs ? Y a-t-il une attitude plus grande que d'être prêt à donner sa vie en l'honneur d'Hachem, pour qu'il faille ajouter le devoir d'être reconnaissant à D. dans les épreuves ?

Le Nétivote Chalom répond en disant qu'en effet, la Torah fait état de trois niveaux d'amour pour Hachem. Car parfois, accepter un décret divin rigoureux avec amour est plus difficile que de devoir donner sa vie pour Lui. C'est pour cela que la Torah nous ordonne de l'aimer même en cela.

Rapportons, en outre, à ce sujet, l'histoire d'un homme qui se rendit un jour chez le Beth Israël. Il lui confia sa souffrance : sa

situation spirituelle était lamentable. Il sentait qu'il était complètement 'desséché' et sans plus aucune vitalité dans tout ce qui touchait à la sainteté.

« Si, lui demanda le Rav, un roi non-juif brandissait son épée en menaçant de te tuer si tu ne transgressais pas les trois fautes capitales, te soumettrais-tu à sa volonté ?

-Que D. m'en préserve !, lui répondit l'homme.

-Et pourquoi pas, continua le Beth Israël, seulement parce qu'il est écrit « *de toute ton âme* », ce que nos Sages commentent par « même s'Il te prend ta vie ». Dès lors, ce qui est écrit juste avant, c'est-à-dire « *de tout ton cœur* », constitue également un devoir pour chaque juif, à savoir de L'aimer même s'Il te prend ton cœur, exactement de la même manière qu'Il lui ordonne de donner sa vie pour Lui pour ne pas transgresser les trois fautes capitales. »

Etendons ces saintes paroles du Beth Israël à la suite du verset : « *Tu aimeras Hachem (...) de tout ton pouvoir.* » Il en ressort dès lors qu'un juif a le devoir d'accepter avec amour les décrets d'Hachem, de la même manière qu'il doit donner sa vie pour ne pas transgresser les trois fautes capitales.

« **Garde-toi** » : redoubler de vigilance pour s'écarter du mal

L'injonction « *Garde-toi* », explique le Kéli Yakar, est relative à la vigilance dont on doit faire preuve pour protéger son corps. Et la précision 'beaucoup' n'y figure pas alors qu'elle s'y trouve pour l'ordre émis dans la suite du verset : « *veille à ton âme* », qui concerne la protection de l'âme. Car l'homme doit davantage faire attention à son âme qu'à son corps.

Le 'Hozé de Lublin ajoute à cette explication que la présence au début du verset du mot 'mais', qui marque la restriction, vient nous enseigner que si l'on a, certes, le devoir de manger et de boire afin de le maintenir son corps en bonne santé, on

ne devra pas toutefois le faire avec zèle (comme l'enseigne la Guemara, Sanhédrine 49a : "à chaque fois qu'il est écrit le mot 'mais' dans la Torah, c'est pour restreindre ce qui y figure). En revanche, dans le domaine spirituel, il nous est ordonné « *veille beaucoup à ton âme* », c'est-à-dire avec une vigilance redoublée.

Nos Sages enseignent (Brakhot 28b) : « Que la crainte du Ciel soit sur vous comme celle des êtres de chair et de sang. » Le Ben Ich 'Haï y voit une allusion au fait que la crainte d'Hachem doit être comme celle que l'on éprouve pour "sa chair et son sang". De même qu'un homme s'efforce de toutes les manières possibles de conserver sa santé, il doit dans la même mesure (au moins) craindre Hachem et faire tous les efforts possibles afin d'accroître cette crainte.

Rav Zalmane Brizel raconta qu'une fois, en marchant dans la rue, il tomba dans une bouche d'égout. A partir de ce jour, à chaque fois qu'il marchait, il vérifiait à deux fois si un égout ne se trouvait pas à proximité. Et lorsqu'il en apercevait un au loin, il s'en éloignait comme du feu, de peur d'y tomber à nouveau. Il en est de même d'un juif qui aperçoit à proximité de lui, un 'trou' dangereux (pour sa santé spirituelle) : il lui incombe de s'en éloigner et de s'en préserver.

Dès lors, si aujourd'hui, nous sommes si vigilants pour protéger notre corps de toute maladie et que nous investissons autant d'efforts afin de ne pas être contaminés par le virus, combien davantage devons-nous nous protéger de tout ce qui est mauvais pour notre âme !

Une vigilance redoublée est recommandée durant cette période de 'Bène Hazemanim' (temps de vacances dans les Yéchivot, n.d.t). Il nous est donné à ce sujet une explication terrible :

Le Beth Hamikdash était, en effet, construit de pierres de marbre. Dès lors, comment le feu put-il avoir prise sur lui et le consumer puisque les flammes ne peuvent en général brûler la pierre mais juste la noircir de l'extérieur (cf. Baba Kama 6a) ?

La réponse est que les murs du Beth Hamikdash étaient constitués de trois rangées de pierres et d'une de bois. Lorsque le bois prit feu et se consuma entièrement, cela permit de brûler également le reste des murs (cf. une source à cela dans Roch Hachana 4a). Cela suggère que l'essentiel de la destruction débute 'entre les rangées ' et vient nous enseigner en allusion que la plupart des catastrophes spirituelles (à D. ne plaise) commencent 'entre les rangées' et à Bène Hazemanim (entre les cycles annuels d'étude, pendant les vacances, n.d.t).

Une autre allusion ironique est faite à cette période : le Séfer Ha'hinoukh (qui énumère toutes les Mitsvot de la Torah, n.d.t) répertorie la défense « *Vous n'irez pas après votre cœur et après vos yeux* » comme étant la Mitsva (783) שפז. Ce mot précède numériquement le חפז (les vacances, de valeur numérique 388). Cela afin de suggérer que le préambule à la période des vacances est le renforcement dans la défense : « *Vous n'irez pas après votre cœur et après vos yeux.* »

Les vacances peuvent être comparées à un hamac suspendu entre deux arbres dans lequel on peut se reposer en se balançant. Cette période de Bène Hazemanim elle aussi doit rester reliée au cycle d'étude qui précède et, également, à celui qui suit. Entre les deux, il existe ce laps de temps afin de se reposer un peu. Malheur à celui dont la corde se casse et se détache de l'arbre auquel elle était attachée. Il se retrouvera par terre après avoir reçu un coup douloureux. On veillera, de même, à ne pas se détacher complètement du semestre qui précède ni de celui qui s'annonce.

La Guemara (Souca 52a) enseigne : « A la fin des temps, le Saint-Béni-Soit-Il fera venir le Yétser Hara et le jugulera devant les Tsadikim et devant les impies. Il semblera aux Tsadikim comme une haute montagne et aux impies comme un cheveu (...), ceux-là pleureront comme ceux-là. » A priori, on peut se demander ce que signifient ces pleurs.

La parabole suivante nous permettra de mieux le comprendre :

Un jeune homme se promenait dans le désert quand sa réserve d'eau s'épuisa. Il commença à avoir très soif. Soudain, voici qu'il aperçut une tente isolée dans l'immensité désertique. Il pressa le pas dans sa direction et frappa à la porte. Un Arabe lui ouvrit et lui demanda ce qu'il voulait. Très effrayé, le garçon prit ses jambes à son cou et s'enfuit. Quelques temps après, il apprit qu'un randonneur était entré dans cette tente afin d'y boire un peu d'eau et que cet Arabe s'en était pris à lui et l'avait tué (à D. ne plaise). Le jeune homme se mit à pleurer d'émotion et de joie quand il se rendit compte qu'il avait été sauvé du même sort en s'abstenant d'entrer dans ce repaire d'assassins. Très souvent, lorsqu'un homme surmonte son mauvais penchant, il n'a pas conscience, sur le moment, du miracle dont il vient de bénéficier ni du piège dont il a été sauvé juste à temps. Ce sera seulement plus tard, lorsqu'il verra clairement toutes les victimes qui sont tombées dans les filets du Yétser Hara, qu'il pleurera avec une immense émotion.

Certains ne veillent pas, comme il se doit, aux obligations qu'imposent la sainteté et la pudeur, car ils ignorent jusqu'où cela peut les faire tomber (à D. ne plaise). Quelqu'un peut montrer à son 'ami' la photographie d'un 'Rav' sur son appareil impur, parce que ce dernier ne sait pas à quel point il faut s'éloigner de ce genre d'objet. C'est seulement lorsque l'on voit ceux qui ont "jeté un coup d'œil" et qui ont été blessés par cette vision que l'on comprend la vigilance dont il faut faire preuve pour se protéger du danger !

Rav El'hanane Wasserman écrivit une fois une lettre redoutable à un père qui désirait retirer son fils de la Yéchiva Ohel Torah, pour lui faire apprendre un métier s'appuyant sur l'enseignement de nos Sages (Avot 2, 2) selon lequel : « L'étude de la Torah est bonne lorsqu'elle est associée à une profession. »

« Plus que cela, lui répondit Rav El'hanane, nos Sages ont même dit : "Toute la Torah qui n'est pas accompagnée d'un métier est vouée à la disparition et entraîne la faute" (Ad Hoc). Cependant, même une grande Mitsva comme la Brith Mila est repoussée si les frères du nouveau-né sont morts après avoir été circoncis. Et si son père s'obstine à accomplir cette Mitsva, il sera qualifié d'assassin. A plus forte raison, au sujet d'un métier : bien qu'il s'agisse de quelque chose de très important, néanmoins, combien de

ses frères juifs, élèves de Yéchiva comme lui, sont déjà morts spirituellement des suites d'une telle Mitsva ! »

En ce qui nous concerne également, ne craignons pas de voir la vérité en face ! Et même si nous avons obtenu une 'autorisation spéciale pour les besoins du travail', gardons à l'esprit le nombre de personnes qui ont déjà chuté à cause de la préoccupation de subvenir aux besoins de l'existence et les sacrifices qui ont déjà apportés sur l'autel de la subsistance !